

Francisation - Projet de loi n° 14 modifiant la Charte de la langue française

1 décembre 2012

Cette publication a été écrite par Luc Thibaudeau, ex-associé de Lavery maintenant juge à la Chambre civile de la Cour du Québec, district de Longueuil.

Le titre du présent bulletin résume bien les notes explicatives qui font office de prologue au Projet de loi n° 14 intitulé « *Loi modifiant la Charte de la langue française, la Charte des droits et libertés de la personne et d'autres dispositions législatives* » (le « **Projet de loi** »). Le législateur s'inquiète du fait que la langue anglaise soit utilisée de façon systématique dans certains lieux de travail. Le Projet de loi a été présenté le 5 décembre 2012 et les modifications qui y sont suggérées visent à réaffirmer la primauté de la langue française en tant que langue officielle et langue commune au Québec.